Nations Unies A/58/349–S/2003/864

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
5 septembre 2003
Français
Original: arabe

Assemblée générale
Cinquante-huitième session
Point 38 de l'ordre du jour provisoire*
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-huitième année

Lettre datée du 4 septembre 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement et suite à la lettre No 949/2003 du 11 août 2003 émanant de la Mission permanente du Liban, et à titre de confirmation, je vous fais tenir ci-joint une liste de violations et d'agressions excessives commises par Israël à l'encontre du Liban du 23 août au 3 septembre 2003.

23 août 2003

– Entre 3 h 50 et 4 h 5, des forces ennemies ont lancé quatre obus de mortier sur la zone de Kfarshouba.

– À 18 heures, les forces israéliennes situées à Ruweisat Al-Alam ont tiré plusieurs coups de pièces d'artillerie contre un troupeau de chèvres près du village de Kfarshouba, tuant plusieurs chèvres.

– Entre 20 h 40 et 21 h 50, les forces israéliennes ont lancé plusieurs obus de mortier de 120 mm sur le lac Nakkar et la colline Radar.

24 août 2003

– À 11 h 40, les forces aériennes israéliennes ont violé l'espace aérien libanais de Tripoli à Batroun Shikka et se sont par la suite dirigées vers les régions de Jounieh, Aleih, Shouf et Damour; elles sont reparties à 11 h 50 en survolant la mer au large de Saida.

26 août 2003

– Entre 10 h 25 et 12 h 20, six avions militaires israéliens ont violé l'espace aérien libanais et ont survolé plusieurs zones libanaises.

* A/58/150.

03-49036 (F) 080903 080903

27 août 2003

– À 12 h 20, les forces aériennes israéliennes ont survolé les régions de Tebnin et Bint Jbeil, ainsi que les fermes de Shebaa, et ont quitté l'espace aérien libanais à 13 heures.

31 août 2003

– À 12 h 25, les forces aériennes israéliennes ont survolé les régions de Tebnin, Bint Jbeil, Nabatiyah, Marjeyoun et Hasbaya, et sont reparties à 13 h 15.

3 septembre 2003

– Entre 18 h 40 et 19 h 15, des avions militaires de reconnaissance israéliens ont pénétré dans l'espace aérien libanais et ont survolé Ramiah à différentes altitudes. Ils ont essuyé des tirs de la défense antiaérienne libanaise. Immédiatement après, à 19 h 48, deux appareils militaires israéliens sont entrés dans l'espace aérien libanais au-dessus de Nakoura en direction du nord et ont procédé à des survols circulaires entre Nakoura, Alma Al-Shaab, Qana et Sour avant de repartir à 19 h 50. À 20 h 5, sur la colline Radar, dans la zone autour des villages de Bayadah et de Mansouri, ils ont largué, en deux fois, quatre missiles air-sol et ont quitté l'espace aérien libanais à 20 h 25 en survolant la mer au large de Nakoura.

Outre les violations aériennes et terrestres, des bateaux israéliens tirent quotidiennement des bombes éclairantes sur la ligne de démarcation des eaux territoriales libanaises.

Ces agressions confirment l'hostilité constante d'Israël. Le type et le nombre de ces violations, qui ne peuvent nullement être justifiées, confirment l'intention préméditée d'Israël de menacer, de mettre en péril et de compromettre la sécurité et la stabilité pour servir ses objectifs d'agressivité et ses desseins expansionnistes dans l'ensemble de la région.

La Mission permanente du Liban appelle l'attention du Secrétaire général sur le danger que constituent ces actes d'agression et sur leurs conséquences, et demande que le texte de la présente lettre soit distribué comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 38 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Sami **Koronfoul**